

celui du Bas-Canada, à cette époque. Les origines de la population de l'ancienne province de Québec, à partir de Champlain, quant à ce qui concerne les émigrants venus de France et leurs descendants, ont été si bien développées, notamment par Mgr Tanguay dans son *Dictionnaire généalogique*, qu'il ne reste rien à ajouter ici sur ce sujet. Les listes de colons, lorsque ce sont ceux d'un township mentionné spécialement, sont alphabétiques, à l'exception des noms des officiers, toujours disposés suivant l'ordre des grades. À défaut de ces listes spéciales, on a rangé alphabétiquement les noms des pétitionnaires en obtention de terres et ceux des concessionnaires, pour faciliter les recherches. On n'a pu faire davantage ni préparer une liste alphabétique unique et complète de tous ceux qui sont mentionnés dans chaque volume, parce que le temps a manqué. Les noms des colons que présentent les volumes des documents classés chronologiquement avant cette année, sont réunis dans la note A, ainsi que certaines relations d'explorations faites en Haut-Canada, et aussi en Bas-Canada, du côté de la baie des Chaleurs, et dans les provinces maritimes.

Les règlements pour la concession des terres incultes de la Couronne sont indiqués à leurs dates dans les analyses, auxquelles l'on renvoie ceux qui voudraient se renseigner. Les sommaires ou analyses des lettres d'une période si importante de notre histoire sont très complets ; ils fournissent toute la somme de renseignements qu'il était possible d'y renfermer sans grossir outre mesure ce rapport. Que la colonisation systématique des terres dans le Haut-Canada, qui, jusqu'à 1784, était une solitude presque sans habitants, fût aux yeux de plusieurs une affaire majeure, cela ressort de la correspondance de Simcoe, le premier lieutenant-gouverneur, et du président Russell, qui eut à administrer la province dans l'intervalle du départ de Simcoe à l'arrivée du général Peter Hunter. Simcoe, en particulier, témoigne la plus constante sollicitude pour le progrès et la prospérité de la province, ne laisse échapper aucune occasion de faire prévaloir ses vues dans ses lettres à lord Dorchester, gouverneur général, ou au gouvernement impérial ; mais lord Dorchester, au sentiment du gouverneur Simcoe, accueille souvent ses propositions avec froideur et indifférence. La correspondance de Simcoe marque alors le désappointement qu'il éprouve en voyant ses efforts si peu appréciés, et va même jusqu'à accuser lord Dorchester d'ignorance, à propos de mesures, soit civiles ou militaires, qu'il serait opportun ou urgent de prendre pour la sécurité, le développement et la prospérité du Haut-Canada. À ce même sujet, lord Dorchester écrivait au duc de Portland le 10 avril 1795 :

“ Dans une précédente lettre, il (Simcoe) s'est dit “ en droit de compter ” que j'exécuterais les changements dont j'avais eu avis par la première dépêche de Dundas. Mais, comme je ne crois pas qu'il soit nécessaire à un commandant en chef d'entrer en explication avec ceux placés sous son commandement et pour des propositions générales, je ne me suis occupé des siennes (des propositions de Simcoe) que lorsqu'il me les a eu développées, en me demandant, fort solennellement, de changer la constitution du département des affaires indiennes. Alors, sans difficulté, je lui ai fait part de tout, avec mon opinion. ” (Q. 71-2, p. 449.)

Le gouverneur Simcoe répondit avec aigreur et Dorchester lui répliqua sur le même ton. Celui-ci, qui apparemment ne se sentait pas soutenu par le ministère et s'était résolu de résigner, pria à plusieurs reprises le duc de Portland d'accepter sa démission. Le 25 avril 1795, il écrivit :

“ Les motifs qui ont déterminé mon envoi ici en 1786 et la politique approuvée, adoptée à cette époque, n'existant plus, je demanderais la permission de remettre